



Projet éducatif de l'école du Saint-Esprit 2018-2022

Un projet éducatif, c'est quoi?

Un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté de la commission scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.



Notre projet éducatif, notre couleur :

Soucieuse de mettre en place un projet éducatif répondant aux besoins de tous, l'équipe de l'école du Saint-Esprit a d'abord sondé à l'aide de questionnaires (réalisés par l'OPP et le conseil d'école) les élèves, les parents ainsi que tout le personnel de l'école afin de recueillir le point de vue de chacun. Cette cueillette de données nous a permis d'effectuer une analyse de notre milieu pour ensuite définir notre mission, notre vision et nos principales valeurs. Imprégné par cette réflexion, par le contexte de notre école ainsi que par les différents résultats de nos élèves, un comité représentatif de l'équipe-école a élaboré les enjeux, objectifs, cibles et indicateurs nous permettant d'améliorer nos interventions menant à la réussite et au bien-être d'un maximum d'élèves. Les moyens concrets que nous mettrons en place dans notre plan annuel afin d'atteindre nos objectifs seront révisés régulièrement afin d'en accroître l'efficacité. Afin d'être en cohésion avec le PEVR de la CSRS, notre projet éducatif se terminera en juin 2022.

Environnement externe

L'école du Saint-Esprit se situe en milieu **favorisé** et l'**indice de milieu socio-économique (IMSE) est de 2/10, 10 étant très défavorisé.**

L'école travaille en partenariat avec plusieurs ressources et organismes dont :

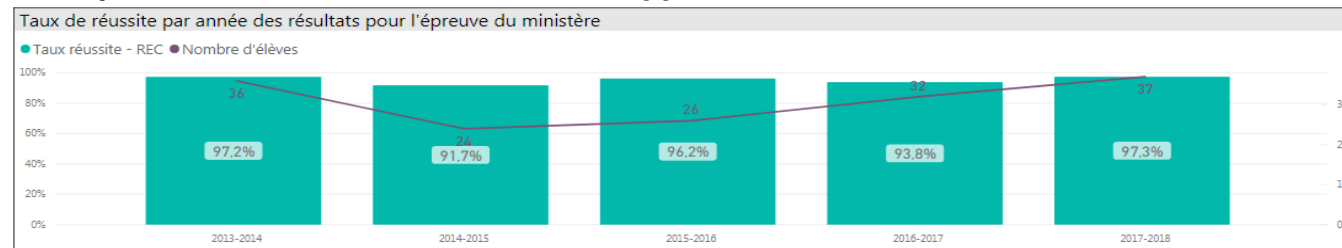
- Club Lions (dépistage visuel);
 - Hygiéniste dentaire (dépistage et scellant dentaire);
 - Club Optimiste (Sacs d'école et articles scolaires);
 - Fondation de l'école du Saint-Esprit (Exemple de projets : réaménagement de la bibliothèque de l'école, activités collectives, etc.);
 - Ville de Sherbrooke (parc Marin, parc Blanchard, bibliothèque municipale);
 - Fondation CSRS.
- **L'offre publique et privée des services pédagogiques sur le territoire de l'école du Saint-Esprit et de sa région administrative :**
Les Loupiots.

Environnement interne

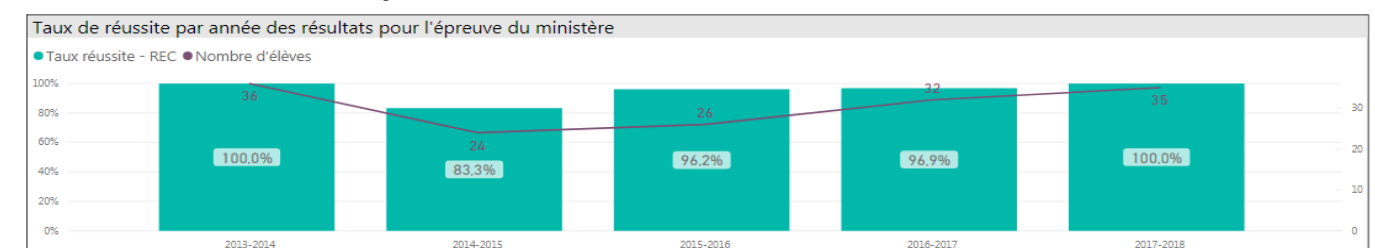
Les élèves et leur réussite

- **Le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 4^e année (cinq dernières années) :**

Compétence : Lire des textes variés et Apprécier des œuvres littéraires

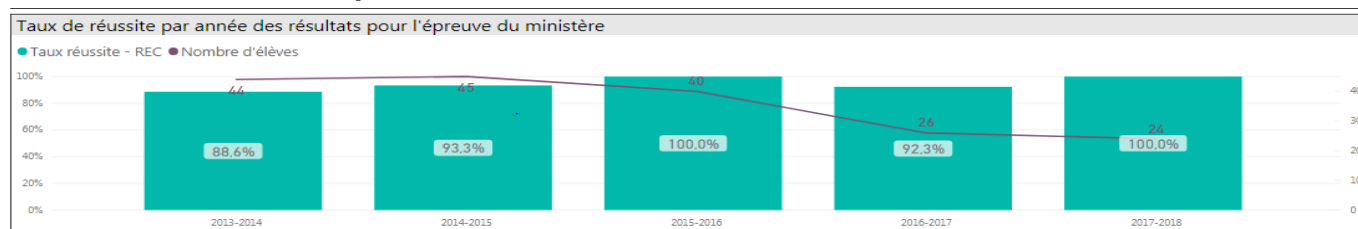


Compétence : Écrire des textes variés

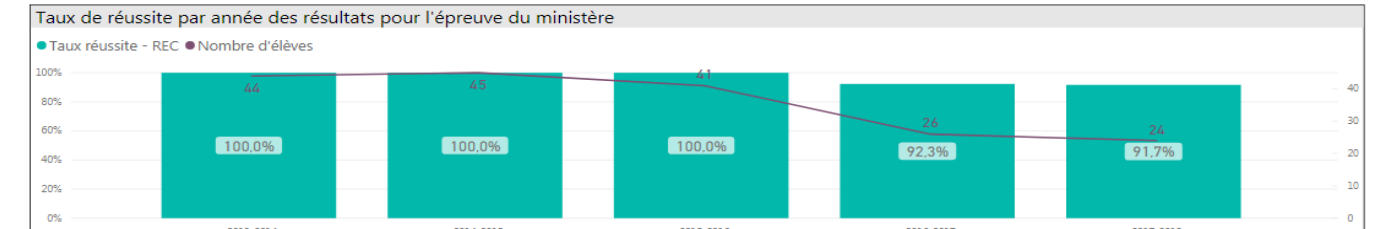


- **Le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES en 6^e année (cinq dernières années) :**

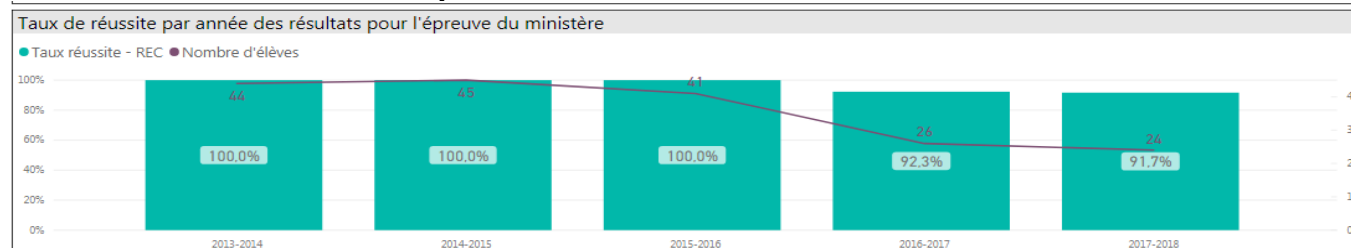
Compétence : Lire des textes variés



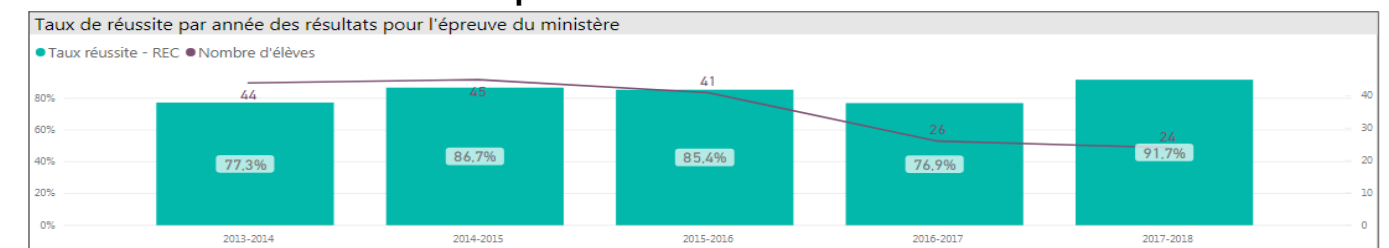
Compétence : Écrire des textes variés



Compétence : Résoudre



Compétence : Reasonner



Moyenne des taux de réussite aux épreuves ministérielles depuis 2 ans à Saint-Esprit :

	St-Esprit	CSRS
LECTURE 4 ^e année	95,55 %	87,81 % +7,74 %
ÉCRITURE 4 ^e année	98,45 %	88,75 % +9,70 %
LECTURE 6 ^e année	96,15 %	86,67 % +9,48 %
ÉCRITURE 6 ^e année	92,00 %	91,22 % +0,78 %
MATHÉMATIQUE 6 ^e année (résoudre)	92,00 %	84,13 % +7,87 %
MATHÉMATIQUE 6 ^e année (raisonner)	84,3 %	78,27 % +6,03 %

Pourcentage d'élèves en situation d'échec et / ou précaire aux épreuves ministérielles 2017-18 à Saint-Esprit

Écriture <i>Critères évalués (MEES)</i>	4^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	4^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	6^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	6^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>
Adaptation à la situation d'écriture	17,16 %	0 %	29,2 %	0 %
Cohérence du texte	11,4 %	0 %	12,5 %	0 %
Utilisation d'un vocabulaire approprié	17,1 %	0 %	8,3 %	0 %
Construction des phrases et ponctuation appropriée	28,6 %	0 %	37,5 %	0 %
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	37,2 %	0 %	45,87 %	0 %
Lecture <i>Critères évalués (MEES)</i>	4^e année <i>(entre 0% à 65%)</i>	4^e année <i>(entre 66% à 70%)</i>	6^e année <i>(entre 0% à 65%)</i>	6^e année <i>(entre 66% à 70%)</i>
Compréhension des éléments significatifs d'un texte	5,4 %	5,4 %	0 %	8,3 %
Interprétation plausible d'un texte	N/A	N/A	21,7 %	34,8 %
Justification pertinente des réactions à un texte	24,3 %	27 %	12,5 %	43,5 %
Jugement critique sur des œuvres littéraires	24,3 %	40,5 %	26,1 %	43,5 %

Mathématiques <i>Compétences évaluées (MEES)</i>	6^e année <i>(entre 0% à 65%)</i>	6^e année <i>(entre 66% à 70%)</i>
Résoudre une situation problème mathématique	24,97 %	0 %
Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques	20,77 %	4,17 %

Pourcentage d'élèves en situation d'échec et / ou précaire à la troisième étape 2017-18 à Saint-Esprit

Français <i>Compétences évaluées</i>	1^{re} année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	1^{re} année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	2^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	2^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	3^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	3^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	5^e année <i>(entre 0 % et 65 %)</i>	5^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>
Lire des textes variés et Apprécier des œuvres littéraires	12,5 %	5 %	18,3 %	9 %	0 %	0 %	4 %	13 %
Écrire des textes variés	10 %	8 %	24,3 %	15 %	11,88 %	2,94 %	8 %	4 %
Mathématiques <i>Compétences évaluées</i>	1^{re} année <i>(entre 0% à 65%)</i>	1^{re} année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	2^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	2^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	3^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	3^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>	5^e année <i>(entre 0 % à 65 %)</i>	5^e année <i>(entre 66 % à 70 %)</i>
Résoudre des situations problèmes en mathématique	5 %	8 %	21 %	3,03 %	15 %	14 %	25 %	13 %
Raisonner des concepts et processus mathématiques	2,56 %	2,56 %	21,3 %	3,03 %	8,86 %	14 %	29 %	4 %

- **Le nombres d'élèves, par niveau scolaire :**

Préscolaire	35 élèves
1^{re} année	29 élèves
2^e année	41 élèves
3^e année	26 élèves
4^e année	33 élèves
5^e année	38 élèves
6^e année	26 élèves
Classes spéciales préscolaire	8 élèves
Classe spéciale 1^{re}-2^e année	12 élèves

Au 31 janvier 2019, l'école du Saint-Esprit accueille 248 élèves du préscolaire 5 ans à la 6^e année, dont 115 filles et 133 garçons. L'organisation scolaire se décline généralement en deux (2) classes par niveau d'étude au préscolaire et au 1^{er} cycle et généralement en une (1) classe avec parfois 1 ou 2 classes (à double niveau) au 2^e et 3^e cycle.

La majorité des élèves sont transportés en autobus.

- **Les prévisions de la clientèle (plan triennal) :**

Prévision CSRS – effectifs scolaires :

2018-19 : 244 élèves (inscriptions, mars 2018)

2019-20 : 254 élèves (inscriptions, mars 2019)

2020-21 : 260 élèves (inscriptions, mars 2020)

- **Le nombre d'élèves fréquentant le service de garde :**

- 132 élèves fréquentent le service de garde le midi et 124 sont inscrits le soir.
- Un total de 106 élèves dînent à l'école avec le service des dîneurs.

- **La nationalité des élèves :**

% élève issus de l'immigration				
ÉCOLE	Quartier	Issus immigration	Élèves 30/09/2018	% EII
Du Saint-Esprit	1	83	242	34,30%
Ensemble de la CSRS		4831	19263	25,08%

- **La langue maternelle des élèves :**

- La majorité des élèves a pour langue maternelle le français;
- 12 élèves ont pour langue maternelle l'arabe;
- 1 élève a pour langue maternelle l'anglais;
- 1 élève a pour langue maternelle le mina;
- 3 élèves ont pour langue maternelle le russe;
- 2 élèves ont pour langue maternelle le swahili;
- 2 élèves ont pour langue maternelle le bosniaque;
- 1 élève a pour langue maternelle l'espagnol;
- 1 élève a pour langue maternelle le portugais;
- 3 élèves ont pour langue maternelle le mandarin.

- **Le nombre d'élèves ayant un PI :** 40 élèves.
- **Le nombre d'élèves ayant un PSI :** 4 élèves.
- **Le pourcentage d'élèves HDAA :** 40 élèves sont identifiés HDAA = 16 % des élèves.
☞ L'équipe fait un suivi mensuel des élèves à risque (EHDAA).
- **Le pourcentage d'élèves HDAA intégrés :**
 - 20 élèves HDAA sont intégrés en classe ordinaire = 50 % des élèves HDAA.
 - 9 élèves HDAA sont intégrés en classe spéciale maternelle maturation.
 - 12 élèves sont intégrés en classe pour élèves en trouble du comportement au 1^{er} cycle.
- **Le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année :**
 - En 2016-2017, 4 situations d'intimidation impliquant des élèves de 4^e et de 6^e année ont été traitées et signalées à la Direction Générale de la CSRS.
 - En 2017-2018, 2 situations d'intimidation impliquant des élèves de 6^e année ont été traitées et signalées à la Direction Générale de la CSRS, car elles correspondaient aux critères de dénonciation.
 - En 2018-2019, jusqu'à maintenant, 3 situations ont été traitées en lien avec la violence verbale et psychologique vécue par des élèves. Ces situations ont été traitées rapidement par la Direction de l'école et le service de psychoéducation.
- **La proportion d'élèves engagés dans les activités parascolaires :**
 - Environ 50 élèves du préscolaire à la 6^e année sont engagés dans les activités parascolaires offertes à l'école.
- **Le degré de motivation des élèves :**
 - Selon notre sondage, seulement 5 % des élèves de notre école mentionnent **ne pas être motivés** à l'idée de venir à l'école, 100 % des élèves considèrent que parfois ou toujours, ce qu'ils apprennent est utile et 95 % des élèves aiment parfois ou toujours la vie à l'école.
- **La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante :**
 - Selon le sondage répondu par les parents, environ 80 % d'entre eux affirment que leur enfant est en mesure d'accomplir le travail demandé de façon satisfaisante.

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

- **Le nombre d'enseignantes et enseignants, de membres du personnel professionnel et de personnel en soutien direct et indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc. :**
L'école compte 14 classes allant du préscolaire 5 ans à la 6^e année, 18 enseignants en poste, 4 enseignants à contrat, 1 secrétaire, 1 concierge, 1 technicienne en service de garde et son équipe qui compte environ 7 personnes, 1 psychoéducatrice à temps plein, 1 psychologue (1 jour/sem.), 4 techniciennes en éducation spécialisée à temps plein, 1 orthopédagogue (4 jours/sem.), 1 orthophoniste (1 jour/ 3 sem.) et 1 infirmière (1 jour/ mois).
- **La stabilité du personnel :**
Le personnel est en place en moyenne depuis une dizaine d'années (excellente stabilité). Toutefois, en 6 ans, la direction de l'école a changé 7 fois.
- **La mobilisation du personnel :**
Les membres du personnel sont engagés et ont des attentes élevées et réalistes envers les capacités de leurs élèves. L'analyse de leur pratique pédagogique est au cœur de multiples rencontres afin d'améliorer la qualité de l'enseignement offert.
- **L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (profils, programmes)**
Un programme d'anglais intensif est offert à tous les élèves de 6^e année.
Au préscolaire, nous comptons 2 classes de maturation. Au 1^{er} cycle, nous comptons une classe spéciale (Trouble du comportement).
- **L'offre de services en adaptation scolaire :**
L'équipe peut également compter sur une équipe de professionnels offrant chaque semaine de l'orthopédagogie (4 jours), de l'orthophonie (1 journée aux 3 semaines), de la psychologie (1 jour), de l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (1 année sur 2) et de la psychoéducation (5 jours).
- **L'offre de services des activités parascolaires :**
L'entreprise Tonus offre des animations diversifiées sur l'heure du dîner ainsi qu'en fin de journée.
- **Les pratiques d'encadrement des élèves :**
Le code de vie est basé sur les valeurs de l'équipe-école, approuvé par les parents et enseigné aux élèves. Il devra d'ailleurs être révisé pour l'année scolaire 2019-2020.

- **Les pratiques éducatives :**

La majorité des enseignants offre un enseignement traditionnel. Il y a un beau respect entre les enseignants et il y a une ouverture face à la nouveauté.

- **Le niveau d'intégration des technologies de l'information et de la communication :**

Une planification globale des attentes de fin de cycle serait souhaitée afin de maximiser l'intégration des technologies.

Depuis environ 4 ans, 3 enseignantes suivent des formations afin de préparer des projets de robotique;

Cette année, une flotte de iPads sera ajoutée au matériel informatique et le local informatique (situé dans la bibliothèque) compte 11 postes fixes et 7 portables;

- **Les services d'aide à l'apprentissage aux élèves :**

Depuis environ deux ans, différents projets sont mis en place afin de bonifier l'aide aux élèves (mesures dédiées provenant du MEES, activités culturelles et sportives...)

- **Les pratiques évaluatives :**

La majorité des enseignants évalue de manière traditionnelle. Une appropriation de certains outils sous forme d'échanges serait à développer.

- **Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille :**

Les membres du personnel de l'école considèrent les relations comme étant très harmonieuses. L'organisme de participation des parents de l'école (OPP) s'implique dans le milieu en organisant de belles activités pour tous.

- **Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves :**

Il y a un beau respect entre les élèves et le personnel de l'école. Un climat de type familial règne dans notre milieu.

- **Le climat organisationnel :**

Il y a une belle entraide et beaucoup de respect entre les membres du personnel. Le climat de travail est très agréable, la répartition des rôles est claire.

L'établissement d'enseignement :

- **Les disponibilités financières :**

L'école est en équilibre budgétaire.

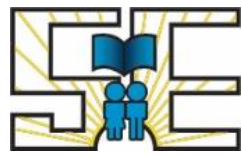
- **L'équipement technologique :**

L'école possède 24 tablettes numériques (Ipad) - L'orthopédagogue a une flotte de 4 tablettes, le préscolaire s'en partagent 4 et le primaire se partage une flotte de 13 (1 pour 2 élèves). Il y a une tablette en éducation physique ainsi que pour la classe spéciale. Nous avons un laboratoire informatique qui dessert 12 ordinateurs de table et un charriot informatique ayant 14 ordinateurs portables. Dans chacune des classes, il y a au moins 2 ordinateurs (portables ou fixes) à la disposition des élèves. La plupart des locaux sont dotés de tableaux blancs interactifs (TBI).

- **Le nombre et le type de locaux spécialisés :**

L'école possède 3 locaux pour le Service de garde (SDG), 1 local d'apaisement, 1 bibliothèque/centre multimédia, 1 local d'orthopédagogie, 1 local de musique/anglais, 1 gymnase.



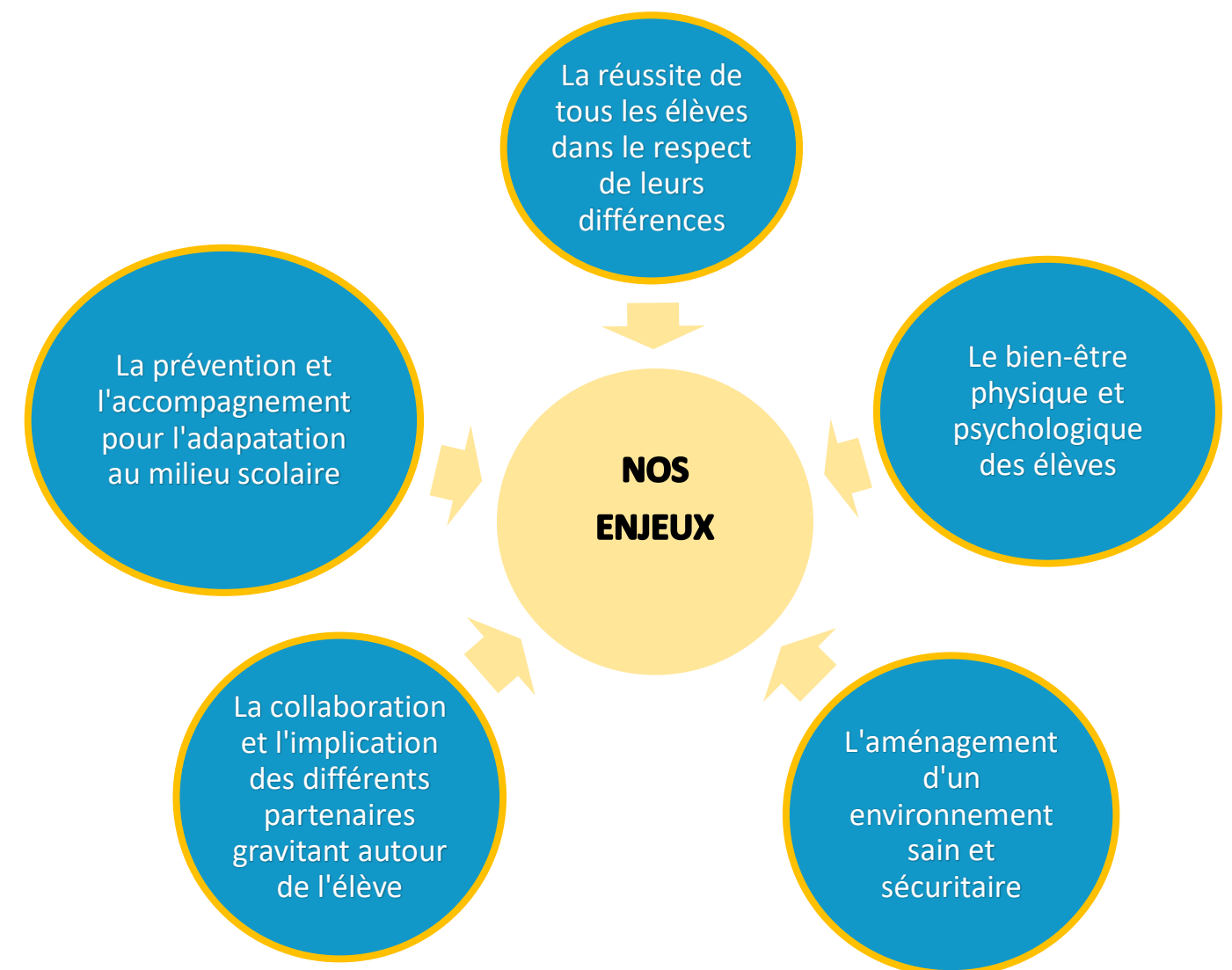


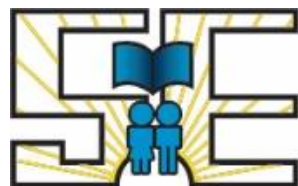
Notre Vision

Dans un esprit collaboratif, le personnel de l'école, les élèves et les parents s'assurent de créer un environnement scolaire stimulant, bienveillant et respectueux favorisant l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Par la mise en place de stratégies efficaces et pertinentes, nous visons à ce que chacun de nos élèves puisse vivre des réussites correspondant à son rythme et style d'apprentissage, tout en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie.

Notre Mission

Permettre l'épanouissement de chaque élève dans un environnement scolaire sécuritaire adapté à ses besoins en lui offrant les conditions favorables au développement de ses compétences tant sur le plan scolaire, personnel, social, moral que culturel. Promouvoir le plaisir d'apprendre afin d'accroître et de nourrir l'esprit créatif et critique de l'élève dans le respect des différences de chacun.





Projet éducatif 2019-2022 de l'école du Saint-Esprit

Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Objectifs MEES	Objectifs CSRS	Cibles et <i>indicateurs</i> CSRS au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle de l'école	Orientation École	Objectifs ÉCOLE	Cibles et indicateurs école au 30 juin 2022
Facteurs prédictifs de la réussite	OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire. 	Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du programme de formation : <ul style="list-style-type: none"> Communiquer en utilisant les ressources de la langue Construire sa compréhension du monde 	<ul style="list-style-type: none"> 71,7 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence communiquer en utilisant les ressources de la langue. 84,8 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence construire sa compréhension du monde 	Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à ce que 76,7 % des élèves obtiennent A ou B à la compétence communiquer en utilisant les ressources de la langue en 2021-2022. Contribuer à ce que 89,8 % des élèves obtiennent A ou B à la compétence construire sa compréhension du monde en 2021-2022. 	<ul style="list-style-type: none"> 76,7 % des élèves obtiennent A ou B à la compétence communiquer en utilisant les ressources de la langue en 2021-2022. 89,8 % des élèves obtiennent A ou B à la compétence construire sa compréhension du monde en 2021-2022.
30 % des élèves qui abandonnent ont des retards scolaires Ceci est encore plus vrai lorsque l'élève est en milieu défavorisé Intervention ciblée	OBJECTIF 1.1.2 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4^e et de 6^e année. <p>*plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % Diminuer de 1,2 % le nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus* 	<ul style="list-style-type: none"> Français 4^e : 79,4 % Français 6^e : 78,5 % Math 4^e : 90,5 % Math 6^e : 77,1 % 	Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite. En s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> À partir du portrait de la cohorte de 4^e année de l'école de 2019-2020, accroître de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat de 66 % et plus aux épreuves du MEES de 6^e année en français et en maths en 2021-2022. 	<ul style="list-style-type: none"> 84,4 % des élèves de 4^e année obtiennent un résultat de 66 % et plus à l'épreuve du MEES en français 4^e année. 95,5 % des élèves de 4^e année obtiennent un résultat de 66 % et plus à l'épreuve du MEES en mathématiques 4^e année. 83,5 % des élèves de 6^e année obtiennent un résultat de 66 % et plus à l'épreuve du MEES en français 6^e année. 82,1 % des élèves de 6^e année obtiennent un résultat de 66 % et plus à l'épreuve du MEES en mathématique 6^e année.

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La reconnaissance de nos actions par la population</p>	<p>OBJECTIF 3.1.1 Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et proactifs dans la lutte contre la violence et la radicalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assure que chaque élève participe à au moins une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le <i>nombre d'actions</i> • 100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 actions 	<p>Assurer que nos actions sont connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'école mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assure que chaque élève participe à au moins une activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une moyenne de 20 actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et maintenir la participation de chaque élève à au moins une activité.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie</p>	<p>OBJECTIF 1.1.3 Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs par l'ensemble de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 40 % le <i>nombre d'écoles</i> qui atteint l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves font minimalement 45 minutes d'activités physiques par jour. 	<p>Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'école poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves feront minimalement 60 minutes d'activités physiques par jour.